



SALAIRES ET POUVOIR D'ACHAT

Revaloriser les salaires, une priorité pour éviter une crise sociale

Les interventions successives du président de la République, des différents ministres, de multiples experts, insistent sur le besoin urgent d'aides aux entreprises afin que celles-ci puissent surmonter la crise sanitaire.

Depuis le début de la crise sanitaire, le gouvernement a massivement mobilisé les fonds publics aux niveaux national et territorial. Les instances européennes ont également pris des mesures pour éviter une situation catastrophique pour l'activité et l'emploi.

Force est de constater que beaucoup est fait pour les entreprises, qu'elles ont été nombreuses à profiter massivement des fonds publics.

Mais rien ou très peu est entrepris pour les salariés, mis à part des effets d'annonces sur des primes. Les salariés et les ménages les plus modestes ont largement été oubliés quand ils n'ont pas été dupés : ainsi, Muriel Pénicaud s'écriait devant chaque micro que « *pendant la période, ce serait licenciement zéro* » alors que dans les faits, aucun texte n'était adopté en ce sens.

Salaires et pouvoir d'achat : un enjeu majeur pour répondre aux besoins des populations

Depuis de longues années, les salariés de ce pays, les retraités, les privés d'emploi, souffrent de salaires, de pensions, de prestations sociales beaucoup trop faibles.

Pendant la crise financière de 2008, le camp d'en face expliquait qu'on ne pouvait augmenter les salaires au vu de la fatalité de la récession. Puis, quand la reprise est arrivée, il fallait préserver la compétitivité.

Hors de question de se voir opposer à nouveau les mêmes rengaines malhonnêtes : l'heure est venue d'augmenter les salaires !

Les qualifications ne sont pas reconnues, le point d'indice dans les fonctions publiques n'a pas bougé, les jeunes diplômés arrivant sur le marché du travail sont sous-payés, les négociations de branche et/ou d'entreprises confirment cette logique d'austérité, le pouvoir d'achat des retraités s'érode depuis plus d'une décennie...

En novembre 2019, les experts mandatés par le Premier ministre pour un audit sur le Smic refusaient devant la délégation CGT de le revaloriser « ne serait-ce que d'un coup de pouce » alors qu'en Allemagne (+ 8 %), en Espagne (+ 8 %) ou au Portugal (+ 22 %) le salaire minimum avait été nettement augmenté.

La CGT revendique l'instauration d'un mécanisme de Smic européen pour éviter la mise en concurrence des travailleurs et rattraper les écarts de salaires, notamment entre l'est et l'ouest de l'Europe.

La CGT se bat en permanence pour que le Smic, et avec lui l'ensemble des rémunérations, connaissent une augmentation significative. Nous revendiquons le Smic à 1 800 € et nombre de salariés soutiennent l'objectif d'une augmentation générale et significative des salaires lors de conflits et mobilisations sociales.

Augmenter les salaires est une priorité vue l'état social du pays et c'est une évidence économique alors même que 55 % du PIB français dépend de la consommation des ménages.

Le pouvoir d'achat et le niveau de vie sont profondément malmenés avec la crise du Covid

Le chômage partiel n'a compensé le salaire net qu'à hauteur de 84 %. Cette perte de 16 % peut être supérieure selon la nature de certaines primes et autres éléments de rémunération.

Des familles, notamment les plus modestes, bénéficiant d'aides significatives pour le repas des enfants en milieu scolaire, se voient contraintes à des dépenses supplémentaires de nourriture.

De nombreux saisonniers et intérimaires n'ont pu accéder à un emploi et ne peuvent, pour beaucoup d'entre eux, accéder aux allocations chômage.

Des étudiants, coincés dans leurs logements, ont perdu leur job de subsistance et se trouvent dans des situations financières catastrophiques.

Passer du dire au faire : des réponses fortes et immédiates s'imposent

Emmanuel Macron, lors de son allocution du 13 avril, avait déclaré qu'il convient de revaloriser les salaires des personnes qui sont en première ligne depuis plus d'un mois désormais : les personnels hospitaliers, les employés de grande surface, les éboueurs, etc. Le 15 avril, il avait annoncé des aides pour les familles modestes, pour les étudiants...

La CGT dénonce le fait que les paroles présidentielles ne sont pas suivies d'actes. L'État en tant qu'employeur pourrait se montrer exemplaire en la matière.

De même, pour la CGT, dans les entreprises où les négociations salariales sont gelées sous l'impulsion des organisations patronales, il faut d'urgence augmenter les salaires.

La CGT exige :

- la déclaration de catastrophe sanitaire par le gouvernement, mettant ainsi le secteur des assurances à contribution ;
- le maintien des rémunérations à 100 % pour les salariés malgré le chômage partiel ;
- un engagement du gouvernement à une revalorisation significative du Smic et de l'ensemble des rémunérations immédiatement, la CGT réaffirmant sa revendication d'un Smic à 1 800 € ;
- des facilités accordées aux ménages rencontrant des difficultés liées à la crise pour différer le paiement des factures de services nécessaires à la vie quotidienne ;
- une injonction aux banques de reporter les mensualités des crédits, et ce sans pénalité financière ;
- des dispositions spécifiques auprès des bailleurs sociaux pour suspendre le paiement des loyers lorsque cela est nécessaire.

La confiance, si souvent évoquée par celles et ceux qui nous dirigent, ne se construira que dans une profonde justice sociale.

Vivre dignement, à l'entreprise et dans la cité, nécessite une amélioration significative des revenus des salariés et de leur famille.



Syndiquez-vous sur cgt.fr

